

# 03-04



Bureau de gestion des déchets radioactifs de faible activité

RAPPORT ANNUEL



Vers Des Solutions Communautaires

## TABLE DES MATIÈRES

Message du directeur .....	3
Programme des déchets historiques .....	4
Déchets de faible activité historiques .....	4
Initiative dans la région de Port Hope : Programme provisoire de gestion des déchets .....	5
Initiative dans la région de Port Hope : Projets de gestion à long terme des déchets radioactifs de faible activité - Évaluation environnementale .....	7
Initiative dans la région de Port Hope : Initiatives en matière de communication et d'information .....	8
Initiative dans la région de Port Hope : Programme de protection de la valeur des biens immobiliers .....	9
Itinéraire de transport dans le Nord .....	10
Scarborough (Malvern) .....	10
Fort McMurray .....	11
Autres activités du programme de gestion des déchets historiques .....	11
Permis délivrés par la CCSN au BGDRFA .....	12
Programme de déchets courants .....	12
Certification ISO .....	13
Programme d'information .....	13
Rétrospective financière .....	13
Certificat de vérification .....	14

Fondé en 1982, le Bureau de gestion des déchets radioactifs de faible activité (BGDRFA) assume les responsabilités du gouvernement fédéral dans le domaine des déchets radioactifs de faible activité historiques au Canada. Le BGDRFA est administré par Énergie atomique du Canada limitée conformément à une entente de recouvrement des coûts conclue avec Ressources naturelles Canada, le ministère fédéral qui finance la gestion des déchets radioactifs de faible activité (DRFA) et établit la politique nationale connexe.

### Le BGDRFA a notamment pour mandat:

- de résoudre les problèmes posés par les DRFA historiques qui relèvent de la compétence du gouvernement fédéral;
- d'établir, au besoin, un service de stockage des DRFA courants payé par les usagers;
- de répondre aux besoins d'information du public au sujet des DRFA.

### POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS

#### Bureau d'Ottawa

1595, cour Telesat  
pièce 700  
Ottawa (Ontario)  
K1B 5R3  
Téléphone: (613) 998-9442  
Télécopieur: (613) 952-0760  
info@llrwmo.org  
www.llrwmo.org

#### Notez:

(que depuis juillet 2004, la  
nouvelle adresse du BGDRFA  
est la suivante)  
  
1900, promenade City Park  
pièce 200  
Ottawa (Ontario)  
K1J 1A3

#### L'Initiative dans la région de Port Hope

Échange d'information sur les projets  
C.P. 118  
110, rue Walton  
Port Hope (Ontario)  
L1A 3V9  
Téléphone: (905) 885-0291  
Numéro sans frais : 1-866-255-2755  
Télécopieur: (905) 885-2682

## DIRECTION

### Robert L. Zelmer

Directeur

### G. Glenn Case

Directeur, Ingénierie et opérations

### Paul J. Conlon

Directeur, Environnement, santé et sécurité

### Bernard Gerestein

Directeur, Communications et relations  
communautaires

### Rose Mary T. Rozak

Directeur, Contrats et soutien des projets

Numéro de catalogue CC1-1/2004

Code ISBN 0-662-68322-6

**M. T. Wallace**  
Directeur général  
Direction des ressources en  
électricité  
Ressources naturelles Canada  
580, rue Booth  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0E4

**M. P. A. Brown**  
Directeur  
Division de l'uranium et des  
déchets radioactifs  
Division des ressources en  
électricité  
Ressources naturelles Canada  
580, rue Booth  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0E4

**M. W. C. Kupferschmidt**  
Directeur général  
Déclassement et Gestion des  
déchets  
Énergie atomique du Canada  
limitée  
Laboratoires de Chalk River  
Chalk River (Ontario)  
K0J 1J0

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel du Bureau de gestion des déchets radioactifs de faible activité pour l'exercice clôturé le 31 mars 2004.

Le présent rapport a été établi conformément à l'article 5.2 du protocole d'entente conclu entre Énergie, Mines et Ressources Canada (aujourd'hui Ressources naturelles Canada) et Énergie atomique du Canada limitée, relativement à l'administration du Bureau de gestion des déchets radioactifs de faible activité.

Veillez agréer, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Le directeur,  
R. L. Zelmer, ing., RPP

## MESSAGE DU DIRECTEUR

L'exercice 2003-2004 aura été pour le Bureau de gestion des déchets radioactifs de faible activité (BGDRFA), une période marquée par le franchissement d'étapes importantes et la résolution de questions de longue date pertinentes aux déchets historiques.

Cet exercice aura été l'exercice pendant lequel le BGDRFA a complété la cellule de gestion à long terme de Beacon Hill à Fort McMurray, en Alberta, et ainsi mis un terme à 10 années de travail visant à remettre à neuf la collectivité de Fort McMurray. Le BGDRFA a reçu l'appui de la municipalité régionale de Wood Buffalo, du centre régional de santé Northern Lights et des résidents de la région de Waterways. L'apport de propriétaires fonciers individuels pendant les exercices précédents doit également être souligné.

Cet exercice aura été l'exercice pendant lequel la consultation intensive des membres de la collectivité et la réalisation d'études scientifiques et techniques détaillées ont permis la formulation de "concepts qualifiés" à privilégier dans la remise à neuf, dans le transport et dans la gestion à long terme des DRFA historiques à Clarington et à Port Hope. La participation de la collectivité a été l'un des éléments clés de l'Initiative dans la région de Port Hope; les collectivités ont joué un rôle important dans l'articulation et dans la mise au point des concepts devant être soumis à des enquêtes détaillées dans le cadre des évaluations environnementales de chacun des projets.



Le directeur du BGDRFA, R.L. Zelmer (à la gauche) avec R. Austin, maire de Port Hope, à la conférence Globe 2004

Cet exercice aura également été celui où le BGDRFA a participé à la remise à neuf du site de la nouvelle station de traitement d'eau de Port Hope par l'entremise du Programme de gestion provisoire des déchets, lequel a permis d'accélérer le lancement du projet visant à doter la municipalité d'une nouvelle station de traitement d'eau ultramoderne. Cette réalisation a été rendue possible grâce au concours du BGDRFA, de la municipalité et de la Cameco Corporation.

L'exercice 2003-2004 en a également été un de réalisation et de reconnaissance. On a vu le BGDRFA participer pour la première fois au groupe de travail sur la remise à neuf urbaine du programme de modélisation environnementale sur la sûreté en matière de radioactivité (EMRAS) de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), dont la direction est située à Vienne et a fait peau neuve à titre d'organisme certifié ISO 9001 à la suite de l'agrément délivré par la Quality Management Institute. Le BGDRFA a été mis en nomination pour un Globe Award for Environmental Excellence dans la catégorie Brownfield Redevelopment grâce aux efforts déployés pour la remise à neuf du site de la nouvelle station de traitement d'eau de Port Hope et a reçu un prix d'excellence des ingénieurs-conseils de l'Alberta soulignant le travail du BGDRFA dans la décontamination du site Waterways de Fort McMurray.

Nous sommes reconnaissants à nos collègues d'Énergie atomique du Canada limitée et à ceux de la Division de l'uranium et des déchets radioactifs de Ressources naturelles Canada qui nous ont fourni un appui de tous les jours, leur direction et leur précieux concours dans le cadre des activités permanentes du BGDRFA.

C'est avec enthousiasme que nous envisageons la collaboration continue avec nos partenaires, les parties intéressées et les experts-conseils à l'aube d'un nouvel exercice qui nous permettra de franchir de nouvelles étapes importantes dans la gestion des déchets.

Le directeur,  
R. L. Zelmer, ing., RPP

## DÉCHETS DE FAIBLE ACTIVITÉ HISTORIQUES

C'est au début des années 30 qu'on a fait la découverte du radium à Port Radium, situé en bordure du Grand lac de l'Ours dans les Territoires du Nord-Ouest. Dès 1933, la ville de Port Hope, en Ontario, devient le site d'activités de raffinage du radium, acheminé par péniche, par avion et par train en provenance du Nord et dans les années 40, les activités de raffinage de l'uranium y sont lancées. Vers le milieu des années 50, les installations de production du radium sont démantelées et l'installation de Port Hope commence la production du combustible d'uranium pour la production d'électricité.

En conséquences des pratiques antérieures de gestion des déchets, les bâtiments et la terre des collectivités touchées par les activités d'extraction minière, de transport et de raffinage du radium et de l'uranium ont été contaminés.

Lorsque cette contamination par les déchets radioactifs de faible activité (DRFA) est constatée au début des années 70, les gouvernements fédéral et provinciaux mettent immédiatement sur pied un programme de réduction des rayonnements afin de corriger la situation à Port Hope et dans les collectivités minières en Ontario et en Saskatchewan.

On a par la suite fait la découverte d'autres cas de

contamination par les DRFA le long des itinéraires de transport par voie d'eau qui mènent du site minier de Port Radium. Des découvertes semblables ont été faites dans d'autres collectivités du

Canada, notamment à Surrey, en Colombie-Britannique, et à Scarborough, en Ontario.

Les déchets historiques sont des DRFA qui ont été gérés d'une manière qui n'est plus jugée acceptable aujourd'hui, dont on ne peut raisonnablement attribuer la responsabilité aux propriétaires actuels et que le gouvernement fédéral prend en charge.

Le Canada compte présentement environ 1,5 million de m<sup>3</sup> de DRFA historiques. Bien que ceux-ci soient principalement stockés dans des installations de gestion provisoire des déchets dans la région de Port Hope, on estime à près de 100 000 m<sup>3</sup> la quantité de déchets historiques de tous les autres sites au Canada. Même si l'on croit avoir bien

quantifié le volume de ces DRFA, il est possible que la découverte de nouveaux sites ou une meilleure délimitation et caractérisation des sites connus viennent ajouter à ce volume.

### Qu'entend-on par déchets de faible activité?

**A**u Canada, les déchets radioactifs de faible activité (DRFA) se définissent par exclusion. Ainsi, les DRFA sont des déchets radioactifs qui ne sont ni des déchets de combustible nucléaire (également désignés par l'expression "déchets de haute activité" ou "HA"), ni des déchets de mines d'uranium, ni des résidus de traitement de l'uranium. Une grande partie des DRFA accumulés au Canada sont des déchets historiques constitués de terre contaminée au cours des 70 dernières années. Aujourd'hui, la plupart des DRFA proviennent d'activités liées à la production d'électricité nucléaire, à la recherche et au développement dans le domaine nucléaire ainsi qu'à la production et à l'utilisation de radio-isotopes en médecine, dans les domaines de l'enseignement, de la recherche, et de l'agriculture et dans les secteurs d'activités industrielles.

PORT HOPE AREA INITIATIVE: PROGRAMME PROVISOIRE DE GESTION DES DÉCHETS

**HISTORIQUE**

Depuis le début des années 80, le Bureau de gestion des déchets radioactifs de faible activité (BGDRFA) a assumé la responsabilité qui permet au gouvernement fédéral de s'acquitter de la gestion provisoire des déchets radioactifs de faible activité (DRFA) historiques de Port Hope. Le BGDRFA inspecte et surveille régulièrement les DRFA stockés temporairement dans quatre installations autorisées par la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN), dans neuf sites d'envergure non autorisés et à divers autres endroits situés à l'intérieur des limites de Port Hope.

**ACTIVITÉS EN 2003-2004**

Lorsqu'une propriété à Port Hope passe aux mains d'un nouveau propriétaire, ce dernier peut demander au BGDRFA d'examiner les dossiers qu'il détient au sujet de cette propriété et, au besoin, de réaliser un contrôle du rayonnement. Le BGDRFA prépare par la suite une lettre sur l'état radiologique de la propriété, en précisant si une contamination quelconque a été recensée ou non. Un nombre record de lettres sur l'état radiologique ont été préparées pendant l'exercice, soit 588 au total. Dans le cadre des activités du PCP, 93 contrôles du radon et des rayons gamma ont été effectués. Enfin, dans le cadre du PSTC, un total

**Résumé de la gestion provisoire des déchets pour l'exercice 2003-2004**

Contrôles du radon et des rayons gamma effectués en vertu du PCP .....	93
Volume de terre (en m <sup>3</sup> ) stocké dans le site de stockage temporaire du prolongement de la rue Pine .....	337
Lettres sur l'état radiologique .....	588

Le BGDRFA gère, de concert avec l'administration municipale de Port Hope, un Programme de surveillance des travaux de construction (PSTC), lequel vise à faire en sorte que la terre contaminée ne soit pas dispersée par les activités d'expansion urbaine de la municipalité. Dans le cadre de ce programme, le BGDRFA analyse la terre des chantiers proposés et transporte la terre contaminée au site de stockage temporaire du prolongement de la rue Pine. Tout projet nécessitant un permis de construction est automatiquement assujéti au PSTC. Dans le cadre de ses activités de gestion provisoire des déchets, le BGDRFA a également assuré le Programme de conformité des propriétés (PCP) et le Programme de surveillance de l'environnement.

de 337 m<sup>3</sup> de terre contaminée a été stocké dans le site de stockage temporaire du prolongement de la rue Pine.

Pendant l'exercice, la plupart des ressources du BGDRFA affectées à la gestion provisoire des déchets ont été monopolisées par un important projet d'agrandissement de l'infrastructure municipale, c'est-à-dire la nouvelle station de traitement d'eau ultramoderne de la municipalité de Port Hope. La possibilité de construire cette station sur une propriété adjacente à la station existante, située au bord du lac Ontario, a permis à la municipalité d'utiliser le réseau d'aqueduc existant et ainsi d'économiser d'importantes sommes en taxes. Cependant, comme cette propriété constituait l'un des sites importants de

## PORT HOPE AREA INITIATIVE: PROGRAMME PROVISOIRE DE GESTION DES DÉCHETS

DRFA historiques devant être décontaminé, il a fallu procéder à son assainissement avant d'entamer le projet. De façon à répondre aux exigences de l'échéancier de la municipalité, le BGDRFA a établi l'ordonnancement de la reconnaissance du site, de l'élaboration d'un plan de remise à neuf, de l'établissement des critères de remise à neuf et de la supervision de la remise à neuf du site.

Étant donné l'absence d'une installation de gestion à long terme de DFRA, la Cameco Corporation a offert d'accueillir - sur une partie de sa propriété Centre Pier, située à proximité du site du projet, et pour laquelle elle détient un permis de la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN), - les déblais contaminés du site.

Grâce au concours de la municipalité, du secteur industriel local (Cameco) et de l'office de protection de la nature local, le projet de remise à neuf a été complété en août 2003. Le BGDRFA a construit une installation de stockage temporaire pour le déblais contaminé, a assuré des services de protection de santé et sécurité liés au rayonnement, a réalisé la surveillance du rayonnement, a prélevé des échantillons sur le site, a dirigé les travaux d'excavation de la terre pendant le processus de vérification de la remise à neuf et a agi à titre de point de service pour les membres du public.

Environ 17 500 m<sup>3</sup> de terre légèrement contaminée ont été retirés du site de la station de traitement d'eau et acheminés au site de stockage temporaire de la propriété Centre Pier. Celui-ci a été complété le 28 août 2003. De plus, 8 500 m<sup>3</sup> de matériaux

propres ont été déblayés et placés ailleurs sur le site de la station de traitement d'eau afin d'éventuellement servir de remblais.

Les matériaux contaminés seront éventuellement acheminés vers une installation de gestion à long terme des déchets dans le cadre de l'Initiative dans la région de Port Hope (IRPH).

Bien que le site ait été remis à neuf et ait été officiellement cédé à la municipalité en août, le BGDRFA continue d'effectuer la surveillance de l'eau souterraine puisée dans huit puits situés à proximité de la nouvelle station et de recueillir des échantillons composites de l'eau de surface et de l'eau

souterraine qui sont recueillies sur le site et évacuées vers l'égout sanitaire.

Pendant le projet, le BGDRFA a tenu les médias locaux au courant de l'évolution de la situation en faisant circuler des mises à jour régulières et en accordant des entrevues auxquelles les journaux et la radio de la région ont attribué une large couverture.

## Reconnaissance d'une réalisation digne d'excellence

Les efforts déployés par le BGDRFA dans le cadre de la remise à neuf du site de la station de traitement d'eau de Port Hope, ont été officiellement reconnus par une mise en nomination pour un Globe Award for Environmental Excellence dans la catégorie Brownfield Redevelopment. Parrainé par la Globe Foundation et le quotidien The Globe and Mail, le Globe Award for Environmental Excellence est un prix national qui souligne l'apport à l'environnement des entreprises canadiennes.

**PORT HOPE AREA INITIATIVE: PROJETS DE GESTION À LONG TERME DES DÉCHETS  
RADIOACTIFS DE FAIBLE ACTIVITÉ - ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE**
**HISTORIQUE**

En 2001, le gouvernement du Canada s'est engagé à octroyer 260 millions de dollars afin d'assurer la décontamination de déchets historiques dans la région de Port Hope et la gestion à long terme de ces derniers dans de nouvelles installations devant être construites à proximité. L'IRPH a été lancée par Ressources naturelles Canada (RNC) lorsqu'il a attribué au BGDRFA le mandat d'entreprendre les travaux nécessaires afin de permettre au gouvernement fédéral de s'acquitter de ses obligations, précisées dans l'entente juridique convenue entre le gouvernement du Canada et les municipalités de Clarington et de Port Hope (anciennement Port Hope et le canton de Hope).

Les projets de gestion à long terme des DRFA de Port Hope et Port Granby continuent leur évolution selon les trois phases suivantes : d'abord l'évaluation environnementale et l'obtention de permis, ensuite la construction, et enfin l'exploitation et la surveillance.

La première phase de l'IRPH comporte la réalisation d'évaluations environnementales et l'obtention des permis nécessaires aux projets de Port Granby et de Port Hope. Si les plans qui en découlent obtiennent l'approbation réglementaire nécessaire, les phases ultérieures porteront sur la décontamination des déchets et la construction de nouvelles installations de gestion à long terme afin d'assurer le confinement des déchets en toute sécurité; suivra ensuite la phase d'inspection, de surveillance et de gestion à long terme.

Les évaluations environnementales des deux projets ont été lancées en 2001. Les organismes responsables pour ces projets sont RNC, la CCSN et Pêches et Océans Canada. La démarche d'évaluation environnementale a principalement été caractérisée par la participation des collectivités locales et par le rôle important que celles-ci ont joué en fournissant des suggestions à inclure dans les descriptions de projets.

Après avoir cerné la portée des évaluations environnementales, les organismes responsables ont donné au BGDRFA le mandat de réaliser les évaluations environnementales et de mener la consultation publique. Par conséquent, le

BGDRFA a commandé un éventail d'études et d'activités, y compris l'évaluation de mesures de rechange qui puissent permettre de réaliser le projet de Port Granby et celui de Port Hope.

**ACTIVITÉS EN 2003-2004**

En mars et en avril 2003, le BGDRFA a réalisé le troisième volet d'une série d'ateliers à l'intention du public, ateliers donnés à Clarington et à Port Hope, dans le but de solliciter du public ses opinions et d'obtenir une rétroaction sur des mesures de rechanges qui puissent permettre de réaliser les projets.

Le BGDRFA a continué de coordonner le travail réalisé par plusieurs de consultants-spécialistes sur des études de référence de caractérisation environnementale et sur le cadre préliminaire à adopter pour la préparation des rapports d'étude sur l'évaluation environnementale. Une étude sur les incidences pour la santé des personnes a été lancée pour chacun des projets, de même que la rédaction d'un rapport sur les critères de décontamination. On a également lancé les études visant à évaluer les incidences que pourraient avoir les projets sur le tourisme, sur le transport et sur la circulation de la région. Des spécialistes ont été retenus afin d'évaluer l'incidence de l'environnement sur les projets ainsi que les incidences cumulatives des projets sur l'environnement, combinés à d'autres projets. Des séances de travail techniques ont été organisées afin de permettre aux participants de prendre connaissance et discuter des particularités des plans de travail des études de référence environnementales suivantes : aquatique, terrestre, atmosphérique, géologique et phréatique, et socio-économique. De façon analogue, des séances de travail ont eu lieu sur le changement climatique et sur les critères de décontamination. La consultation des parties intéressées et l'échange de communications avec celles-ci ont été fortement favorisés dans toutes les démarches se rapportant aux études techniques.

**CONCEPTS QUALIFIÉS**

En décembre, les sociétés d'experts-conseils retenues afin d'évaluer les diverses solutions de rechange ont publié les deux rapports suivants : Feasible Concepts for the Port Hope Project



**PORT HOPE AREA INITIATIVE: PROJETS DE GESTION À LONG TERME DES DÉCHETS  
RADIOACTIFS DE FAIBLE ACTIVITÉ - ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE**

(concepts faisables pour le projet de Port Hope) et Feasible Concepts for the Port Granby Project (concepts faisables pour le projet de Port Granby). Ces deux rapports traitent des diverses approches et solutions de rechanges identifiées, y compris l'importance de la consultation publique, et de la manière dans laquelle les méthodologies d'évaluation ont été modifiées afin de tenir compte des commentaires des parties intéressées.

Les concepts réalisables qui en ont découlé ont été évalués afin d'en arriver à un concept homologué pour chacun des trois éléments du projet de Port Hope et du projet de Port Granby, c'est-à-dire l'excavation et la construction, la gestion à long terme des déchets et le transport des déchets et des matériaux de construction. Les rapports finaux, Qualified Concept for the Port Hope Project (concept qualifié pour le projet de Port Hope) et Qualified Concept for the Port Granby Project (concept qualifié pour le projet de Port Granby), expliquaient la méthode de comparaison des concepts réalisables. Les deux rapports ont présenté les résultats de l'évaluation comparative des concepts réalisables en fonction des indicateurs suivants : technique, santé et sécurité, collectivité, économie et environnement. Ils ont dégagé le concept homologué à privilégier pour chacun des projets.

La solution recommandée pour le projet de Port Hope était de construire une nouvelle installation sur les lieux occupés alors par l'installation de gestion des déchets Welcome et l'entreprise voisine de recyclage de pièces d'auto, afin d'y regrouper

tous les DRFA historiques de Port Hope.

À Clarington, site du projet de Port Granby, la solution recommandée était de construire une nouvelle installation située sur un site adjacent à l'ancien, mais qui, lui, n'était pas en bordure du lac, afin d'y transférer les déchets stockés dans l'ancien site.

**EN QUÊTE DE LA RÉTROACTION DU PUBLIC**

Fruit des années d'étude scientifique et de rétroaction du public, les concepts qualifiés ont été présentés aux conseils municipaux de Clarington et de Port Hope les 9 et 10 février 2004.

La présentation des concepts qualifiés a fait l'objet d'une large couverture médiatique de la part des journaux, de la télévision et de la radio, qui y ont même consacré des entrevues. Les deux conseils municipaux ont confié les rapports à leurs équipes d'évaluation internes aux fins d'analyse indépendante.

En février 2004, le BGDRFA a lancé un ambitieux programme de communications et de consultation auprès des résidents et des groupes de la collectivité dans le but de solliciter une rétroaction sur les concepts qualifiés. Les rapports sur les concepts qualifiés et les recommandations ont été diffusés au public sur support imprimé et sur CD-ROM par l'entremise de l'Échange d'information sur les projets de Port Hope et des bibliothèques municipales.

**PORT HOPE AREA INITIATIVE: INITIATIVES EN MATIÈRE DE COMMUNICATION ET D'INFORMATION**
**HISTORIQUE**

Le BGDRFA accorde une grande importance à la responsabilité qui lui incombe de communiquer aux parties intéressées et au public des renseignements sur les projets de remise à neuf lancés dans le cadre de l'IRPH. Le programme de consultation et d'information publique du BGDRFA répond aux préoccupations du public, met des renseignements et des ressources à la disposition de la collectivité et transmet des renseignements équitables et objectifs sur les activités et les projets aux rési-

dents et aux autres parties intéressées.

**ACTIVITÉS EN 2003-2004**

En avril 2003, le BGDRFA a organisé une séance de travail technique à Port Hope sur les composantes aquatique et terrestre de l'évaluation environnementale de l'IRPH. Des séances ont été organisées sur les études de référence environnementale atmosphérique, géologique et phréatique et socio-économique. D'autres encore ont eu lieu sur le changement climatique et sur les critères de décontamination. Ces discussions ont

## PORT HOPE AREA INITIATIVE: INITIATIVES EN MATIÈRE DE COMMUNICATION ET D'INFORMATION

donné l'occasion au BGDRFA de diffuser des renseignements sur l'état d'avancement des études, de recueillir des commentaires et d'identifier les lacunes possibles d'information.

Pendant l'exercice, le BGDRFA a participé aux salons conjoints du foyer et professionnel de Port Hope et au salon professionnel de Newcastle. Vers la fin de l'exercice, le BGDRFA a été l'hôte d'Expo 2003, une importante exposition qui a attiré plus de 600 visiteurs. Parmi les exposants et les participants, mentionnons : RNCAN, Pêches et Océans Canada, la CCSN, la Cameco Corporation, le Durham Nuclear Health Committee, la South East Clarington Ratepayers Association et le Port Hope Nuclear Environmental Watchdogs.

Un sondage mené auprès de 600 résidents de Port Hope et de la région de Port Granby de la municipalité de Clarington a révélé que les résidents de la région immédiate étaient davantage sensibilisés maintenant à l'existence du BGDRFA et de l'IRPH, qu'ils ne l'étaient il y a un an.

Dans le cadre des activités de communication liées à l'IRPH, les membres du personnel du BGDRFA ont donné des présentations d'information à des groupes communautaires (comités consultatifs de parents auprès des écoles, clubs philanthropiques, groupes d'étudiants, groupes d'intérêts, etc.) et des représentants élus (députés fédéraux et conseillers municipaux); ils ont également donné des mises à jour régulières au sujet des projets au Durham Nuclear Health Committee. Des visites guidées des installations de gestion des déchets de Port Granby et de celle de Port Hope ont également été assurées à l'intention des résidents de la région et des groupes communautaires.

Un sondage mené auprès de 600 résidents de Port Hope et de la région de Port Granby de la municipalité de Clarington a révélé que les résidents de la région immédiate étaient davantage sensibilisés maintenant à l'existence du BGDRFA et de l'IRPH, qu'ils ne l'étaient il y a un an.

## PORT HOPE AREA INITIATIVE: PROGRAMME DE PROTECTION DE LA VALEUR DES BIENS IMMOBILIERS

### HISTORIQUE

Le Programme de protection de la valeur des biens immobiliers (PVBI) constitue une composante importante de l'IRPH. Le programme reflète l'importance accordée par les conseils municipaux de Port Hope et de Clarington et aussi par le gouvernement du Canada à l'atténuation des incidences économiques temporaires qui pourraient découler de l'Initiative. Ce programme a été mis sur pied conformément à l'accord juridique conclu en mars 2001 afin d'atténuer les pertes financières subies par les propriétaires de propriétés résidentielles, commerciales ou industrielles situées dans des zones désignées des municipalités de Port Hope et de Clarington. Le PVBI indemnise les propriétaires qui ne peuvent obtenir la pleine valeur marchande de leur propriété au moment de la revente, de la location ou du renouvellement de leur hypothèque en raison de l'Initiative. Les éléments clés qui caractérisent ce programme sont le processus de demande d'indemnisation, la procédure d'appel et la disposition prévoyant la nomination d'agents d'indemnisation indépendants pour entendre les appels interjetés.

### ACTIVITÉS EN 2003-2004

Le PVBI a continué de transmettre des

renseignements aux membres de la collectivité et d'appuyer les agents immobiliers et les professionnels du milieu afin que ces derniers puissent renseigner les vendeurs et les acheteurs potentiels sur l'IRPH. Le BGDRFA a préparé un dépliant qui s'adresse particulièrement aux nouveaux venus afin d'appuyer les courtiers qui transigent dans la région de Port Granby dans la municipalité de Clarington. Un dépliant similaire est communément utilisé par les courtiers de Port Hope.

Les membres du personnel du programme ont profité des nombreuses occasions de faire mieux connaître le programme, notamment en participant à la foire automnale de Port Hope, à divers salons professionnels régionaux et aux journées d'accueil des projets et en assurant la prestation de présentation aux chambres immobilières de Cobourg-Port Hope et de Durham ainsi qu'à des groupes communautaires.

De façon déterminante, le programme a permis de faire appel, en ce qui a trait aux propriétés dont la valeur estimée était inférieure à 250 000 \$, aux services d'évaluateurs qui utilisent la méthode de la valeur marchande afin d'appuyer le groupe d'évaluateurs agréés. Avec l'autorisation de

## PORT HOPE AREA INITIATIVE: PROGRAMME DE PROTECTION DE LA VALEUR DES BIENS IMMOBILIERS

l'évaluateur en chef du Canada et de concert avec la chambre immobilière de Cobourg-Port Hope et la Ontario Real Estate Association, la chambre locale a mis sur pied un programme de certification à l'intention des évaluateurs qui utilisent la méthode de la valeur marchande.

Cette année, une décision rendue en réponse à une demande d'indemnisation a été, pour la première fois, contestée dans le cadre du processus d'appel du programme. La séance de médiation tenue en février 2004 a donné gain de cause au demandeur.

Le volume des demandes de renseignements

formulées par les propriétaires a augmenté à la suite de l'annonce faite en février 2004 des concepts recommandés en ce qui a trait aux installations de gestion à long terme des déchets et des itinéraires de transport.

Selon toute vraisemblance, les propriétaires sont rassurés, en ce qui a trait aux incidences possibles des projets sur la valeur de leurs investissements immobiliers, par le PVBI. Les renseignements recueillis auprès des milieux immobiliers et financiers portent à croire que le programme a permis de stabiliser le marché immobilier.

## NORTHERN TRANSPORTATION ROUTE

### HISTORIQUE

Au début des années 90, le BGDRFA avait identifié 20 sites contaminés situés le long de la voie maritime, longue de quelque 2 200 km, empruntée, jusque vers la fin des années 50, par les péniches transportant le minerai et le concentré d'uranium et de radium en provenance des Territoires du Nord-Ouest à destination de l'Alberta. Plus de 47 000 m<sup>3</sup> de terre contaminée par l'uranium ont été identifiés et des petites quantités de minerai et de concentré d'uranium ont été enlevées afin de prévenir une exposition aux rayonnements. Dans l'un des cas, le BGDRFA a acheminé environ 200 m<sup>3</sup> de terre contaminée à un site de stockage temporaire tout près.

Les travaux réalisés pendant l'exercice 2001-2002 ont permis de caractériser et de remettre à neuf

certains sites de déchets historiques situés le long de l'itinéraire de transport en provenance du Nord. Les collectivités des Territoires du Nord-Ouest touchées sont, entre autres, Fort Smith, Fort Fitzgerald, Tulita et Hay River.

### ACTIVITÉS EN 2003-2004

En octobre 2003, le BGDRFA a procédé à l'inspection des monticules de terre de stockage situés à Tulita et à Fort Smith, dans les Territoires du Nord-Ouest et du projet Waterways récemment complété à Fort McMurray, en Alberta. Les membres du personnel du BGDRFA ont également coordonné les travaux de remise à neuf visant à décontaminer deux péniches situées à Hay River et ont installé une couverture anti-intrusion afin de stabiliser les matériaux stockés à Fort Fitzgerald.

## SCARBOROUGH (MALVERN)

### HISTORIQUE

En 1980, on a découvert que la terre d'une ancienne ferme avait été contaminée au radium lorsqu'on y avait manipulé et incinéré des déchets provenant d'une exploitation de fabrication de cadrans luminescents. Le site, aujourd'hui intégré à la communauté urbaine de Malvern à Scarborough, en Ontario, a fait l'objet d'une décontamination complète en 1996, y compris la construction d'un monticule de stockage.

### ACTIVITÉS EN 2003-2004

Le BGDRFA a continué à assurer son programme d'inspection et de surveillance du site de stockage temporaire de l'avenue Passmore, où il mène régulièrement des inspections physiques et des examens sur les eaux souterraines et où il surveille le rayonnement gamma et les émissions de radon. Ces inspections continuent d'indiquer qu'aucun effet néfaste sur l'environnement n'est perceptible sur les différents sites. Le rapport annuel de surveillance a été acheminé à l'administration de la ville de Toronto et a été diffusé à l'intention du public par l'entremise de la bibliothèque municipale de Malvern.

## FORT McMURRAY

**HISTORIQUE**

À compter des années 30, et jusque vers la fin des années 50, Eldorado Nuclear Ltd. a transporté l'uranium et le minerai de radium qu'elle retirait de sa mine de Port Radium, située en bordure du Grand lac de l'Ours dans les Territoires du Nord-Ouest, vers sa raffinerie de Port Hope en Ontario. Des péniches empruntaient un réseau de lacs et de rivières pour amener la cargaison vers des quais de transbordement à Waterways (aujourd'hui Fort McMurray en Alberta), d'où partaient les trains à destination de Port Hope. Le déversement accidentel de certains matériaux, principalement aux points de transbordement, explique la contamination de certains sites.

En décembre 1992, le BGDRFA a commencé à examiner certains tronçons de la voie maritime de quelque 2 200 km empruntée par les péniches et, par conséquent, a découvert que plusieurs sites présentaient des niveaux élevés de radioactivité. De la terre et des matériaux de construction contaminés à l'uranium ont été découverts dans un entrepôt désaffecté de Fort McMurray ainsi qu'à huit autres sites, y compris le site Waterways, situé à une distance de deux kilomètres en amont sur la rivière Clearwater.

De 1993 à 1996, le BGDRFA a déblayé environ 31 000 m<sup>3</sup> de terre légèrement contaminée de huit propriétés riveraines. La terre et les matériaux qui présentaient une concentration d'uranium de plus de 500 ppm ont été acheminés dans des fûts en acier à Chalk River, en Ontario. La terre et les matériaux moins contaminés - c'est-à-dire qui présentaient des concentrations d'uranium inférieures à 500 ppm - ont été transportés par camion vers une installation de surface conçue et construite par le BGDRFA sur le site de décharge contrôlée de Beacon Hill à Fort

McMurray.

À la suite de la tenue de deux séries de séances d'information publique et de la réalisation d'une évaluation environnementale des incidences en mai 2002, la décontamination du dernier site situé à Fort

McMurray a débuté à l'automne de 2002. Environ 12 500 m<sup>3</sup> de terre contaminée à l'uranium ont été déblayés et acheminés à l'installation de gestion à long terme en 2002. Cependant, le BGDRFA n'a été en mesure ni de complètement remettre à neuf le site Waterways, ni de mettre en place le recouvrement final de l'installation, ni d'aménager la clôture devant circonscrire le site avant l'arrivée de l'hiver. Les travaux ont repris de plus belle au printemps 2003.

**ACTIVITÉS EN 2003-2004**

Le projet du site Waterways de Fort McMurray a été complété pendant l'été 2003. Le recouvrement de terre végétale

du site remis à neuf ainsi que celui de la cellule de gestion ont étéensemencés et une clôture a été aménagée en périphérie de cette dernière.

Ces activités ont permis de couronner 10 années de travail visant à décontaminer et gérer de façon sécuritaire environ 43 500 m<sup>3</sup> de terre légèrement contaminée, déblayés de divers sites de cette municipalité du nord de l'Alberta. La municipalité régionale de Wood Buffalo, le centre régional de santé Northern Lights ainsi que des résidents du district de Waterways de la région de Fort McMurray ont vivement appuyé ce projet. Le site Waterways constitue maintenant l'une des composantes du réseau de parcs et de sentiers de la municipalité de Fort McMurray.

Le BGDRFA continuera à assurer la surveillance et l'entretien de la cellule de gestion à long terme.

**Reconnaissance d'excellence**

En février 2004, le projet du site Waterways de Fort McMurray a reçu un prix d'excellence des ingénieurs-conseils de l'Alberta soulignant le travail du BGDRFA dans la décontamination du site Waterways de Fort McMurray. Ce site a été mis en valeur et saura éventuellement profiter à la collectivité. Les efforts du BGDRFA et ceux de la AMEC Earth and Environmental Limited, la société à laquelle l'ingénierie du projet avait été confiée, ont été conjointement.

**AUTRES ACTIVITÉS DU PROGRAMME DE GESTION DES DÉCHETS HISTORIQUES****2003-2004 ACTIVITIES**

Le BGDRFA a continué de répondre à des demandes d'élimination d'articles de cadrans au radium. Ceux-

ci ont été recueillis et acheminés au bâtiment de stockage du BGDRFA situé aux Laboratoires de Chalk River.

rapport annuel 2003-2004

## PERMIS DÉLIVRÉS PAR LA CCSN AU BGDRFA

Le BGDRFA détient présentement cinq permis délivrés par la CCSN pour diverses exploitations et installations. Le tableau qui suit résume les obligations du BGDRFA en ce qui a trait aux permis.

Installation*	Numéro et type de permis	Description	Date d'expiration
Laboratoire du bureau régional de Port Hope	20004-7-06.0 Permis de substances nucléaires et d'appareils à rayonnement	Permis pour le laboratoire du BGDRFA situé à Port Hope, en Ontario	Le 30 septembre 2006
Site de stockage temporaire du prolongement de la rue Pine	WNSL-W1-182.0/2006 Permis de déchets de substances nucléaires	Permis pour le site de stockage temporaire du prolongement de la rue Pine à Port Hope en Ontario	Le 31 décembre 2006
Installation de gestion des déchets de Port Hope	WNSL-W1-344-1.2/ind. Permis de déchets de substances nucléaires	Permis pour le site de consolidation du prolongement de la rue Pine, le site de consolidation de la rue Strachan et le site de stockage temporaire de la station de traitement des eaux usées à Port Hope, en Ontario	Sans date d'expiration (délivré le 22 juin 2000)
Substances réglementées utilisées sur des lieux non précisés	WNSL-W1-202.0/2006 Permis de déchets de substances nucléaires	Gestion des DRFA historiques dans les sites canadiens	Le 30 novembre 2006
Analyse de fluorescence des rayons X	20004-15-04.0 Permis de substances nucléaires et d'appareils à rayonnement	Permis délivré pour l'analyseur de fluorescence des rayons X utilisé ou entreposé au laboratoire du bureau régional du BGDRFA à Port Hope, en Ontario	Le 30 avril 2004

\* Quatre autres monticules non agréés de stockage de DRFA relèvent également de la surveillance du BGDRFA, soit le monticule de la rue Lakeshore et le monticule de stockage temporaire de l'avenue Passmore - tous deux situés à Toronto -, l'installation de gestion à long terme situé à Fort McMurray, en Alberta, le monticule de stockage temporaire de Fort Smith et le celui de Tulita - tous deux situés dans les Territoires du Nord-Ouest.

## PROGRAMME DE DÉCHETS COURANTS

Les services publics d'électricité, les organismes de recherche nucléaire, les fabricants de combustible nucléaire ainsi que les organismes qui produisent ou utilisent des radio-isotopes, à des fins médicales ou autres, produisent régulièrement des déchets radioactifs de faible activité. Ces générateurs sont responsables des déchets qui résultent de leurs activités. L'accumulation annuelle de ces déchets au Canada est de l'ordre d'environ 4 000 m<sup>3</sup>.

RNCan sollicite fréquemment le concours technique du BGDRFA lorsque le ministère élabore des politiques et des stratégies visant la gestion à long terme de ces déchets. Sur demande et au besoin, le BGDRFA prête également main forte à

RNCan afin de lui permettre de réaliser certaines activités de concert avec des organisations internationales, telle que l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et l'Agence de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour l'énergie nucléaire.

En septembre 2003, le BGDRFA a participé au nouveau programme de l'AIEA en ce qui a trait à la modélisation environnementale sur la sûreté en matière de radioactivité (EMRAS), lancée récemment à Vienne. Le BGDRFA représente le Canada au sein du groupe de travail chargé d'étudier la remise à neuf des zones urbaines contaminées par des radionucléides dispersés.

## CERTIFICATION ISO

En octobre 2003, le BGDRFA a fait l'objet d'une vérification par le Quality Management Institute dans le cadre d'un processus de vérification élargi visant à donner suite à la demande présentée par EACL afin de se voir accorder la certification internationale ISO 9001 : 2000. La certification ISO 9000 vise un groupe de normes et de lignes directrices en ce qui a trait aux systèmes de gestion, particulièrement en matière de gestion de la qualité, c'est-à-dire les moyens mis en œuvre par une organisation pour s'assurer que ses produits et services répondent aux attentes de ses clients en matière de qualité et la façon dont cette organisation respecte les lois pertinentes et leurs règlements.

Le BGDRFA s'est vu accorder la certification ISO 9001 : 2000 le 21 novembre 2003. La portée de cette certification vise notamment les éléments suivants :

- *la gestion des DRFA historiques et la*

*solution de problèmes connexes pour le compte du gouvernement fédéral;*

- *l'évaluation des DRFA produits par l'industrie nucléaire et par les établissements médicaux, industriels et de recherche;*
- *la mise en œuvre d'un service financé par les utilisateurs afin d'assurer l'évacuation des DRFA courants;*
- *l'étude et la préparation de rapports sur l'évolution du domaine des DRFA tant au niveau national qu'international;*
- *la prestation de renseignements aux citoyens canadiens au sujet des DRFA et des questions connexes.*

## PROGRAMME D'INFORMATION

Le BGDRFA fournit de l'information au sujet des DRFA, sur la façon dont ils sont gérés et sur la façon dont ils sont éliminés au Canada. Les membres du personnel du Bureau national à Ottawa et celui des bureaux extérieurs de la région de Port Hope répondent quotidiennement aux demandes de renseignements reçues par téléphone, par la poste ou par courriel ou encore présentées en personne. En février 2004, le BGDRFA a mis sur pied un bureau d'information à Newcastle Village, en Ontario. Celui-ci se veut un bureau complémentaire du Bureau d'échange d'information sur les

projets mis sur pied à Port Hope en 2001.

Les membres du personnel du BGDRFA ont présenté deux exposés lors de la neuvième Conférence internationale sur la remise en état de l'environnement et la gestion des déchets radioactifs, tenue à Oxford, au Royaume-Uni, en août 2003.

Fortement apprécié du public, le site Web du BGDRFA a été visité à plus de 16 000 reprises en 2003-2004.

## RÉTROSPECTIVE FINANCIÈRE

Les activités du BGDRFA sont financées par RNCAN conformément à une entente de recouvrement des coûts (protocole d'entente) conclue avec EACL. La comptabilité et les système de contrôle financier du BGDRFA sont conformes à ceux d'EACL.

Avant le début de chaque exercice financier, le BGDRFA présente un plan d'activités annuel à RNCAN aux fins d'approbation. Ce plan précise la façon dont le BGDRFA entend donner suite aux priorités identifiées par RNCAN compte tenu des ressources financières octroyées. Chaque trimestre,

le personnel du BGDRFA et celui de la Division de l'uranium et des déchets radioactifs de RNCAN examinent le plan et, au besoin, y apportent les modifications qui s'imposent.

Les états financiers présentés dans le présent rapport annuel font état des coûts d'exploitation du BGDRFA pour l'exercice terminé le 31 mars 2004. Le tableau présenté résume l'affectation du financement assuré par RNCAN aux secteurs d'activités visés par le mandat du BGDRFA pendant les deux derniers exercices financiers, soit 2002-2003 et 2003-2004.

## RÉTROSPECTIVE FINANCIÈRE

PROGRAMMES	TOTAL DES DÉPENSES (en milliers de dollars)	
	2002-2003	2003-2004
<b>PROGRAMME DES DÉCHETS HISTORIQUES</b>		
<b>INITIATIVE DANS LA RÉGION DE PORT HOPE</b>		
Région de Port Hope – Projet de stockage à long terme	6 257	7 558*
Région de Port Hope – Programme de protection de la valeur des biens immobiliers	321	198
Gestion provisoire des déchets de Port Hope	627	1 593
<b>Total partiel : Initiative dans la région de Port Hope</b>	<b>7 205</b>	<b>9 349</b>
<b>INITIATIVE DES SITES SITUÉS DANS LE NORD</b>		
Fort McMurray	1 178	718
Itinéraire de transport dans le Nord	55	56
<b>Total partiel : Itinéraire de transport dans le Nord</b>	<b>1 233</b>	<b>774</b>
<b>INITIATIVES VISANT LES AUTRES DÉCHETS HISTORIQUES</b>		
Scarborough (Malvern)	29	25
Déchets historiques situés à d'autres endroits	47	53
<b>Total partiel : Initiatives visant les autres déchets historiques</b>	<b>76</b>	<b>78</b>
<b>AUTRES ACTIVITÉS PRÉVUES PAR LE MANDAT</b>		
Programme de déchets courants	14	69
Programme d'information	54	121
<i>Crédits de fin d'exercice</i>		
Crédits sur les écarts de la paie	(34)	0*
<b>Total partiel : Autres activités prévues par le mandat</b>	<b>34</b>	<b>0</b>
Moins le recouvrement des coûts de Scarborough (Malvern), en Ontario	(28)	(25)
<b>TOTAL DES DÉPENSES FINANÇÉES PAR RNCAN</b>	<b>8 520</b>	<b>10 366</b>

\* Les crédits sur les écarts de la paie sont maintenant indiqués en rapport avec la rubrique "Région de Port Hope - Projet de stockage à long terme" (Appui aux initiatives).

## CERTIFICAT DE VÉRIFICATION

**Chaque exercice, Énergie atomique du Canada limitée (EACL) fait l'objet d'une vérification par le Bureau de la Vérificatrice générale et par la société Ernst & Young. La vérification s'effectue conformément aux normes de vérification généralement reconnues. L'examen des états financiers du BGDRFA s'inscrit dans la portée de cette vérification et les opinions exprimées dans le rapport de vérification d'EACL s'appliquent également au bilan financier du BGDRFA.**